



Paris le 15 juin 2017

Objet : Partenariat Fransylva / Reforest'Action

Madame, Monsieur,

Sous l'égide de **FRANSYLVA**, sa filiale **Forestiers Privés de France Services** a signé un partenariat avec la société **Reforest'Action** en mars 2015.

Qui est vraiment Reforestation ? Que propose-t-il ?

Reforestation a déjà financé plus d'un million d'arbres, soit plus de 1000 hectares de plantation en forêt privée française. Les financements obtenus émanent essentiellement d'entreprises implantées en France et souhaitant librement contribuer au renouvellement de forêts dégradées, à l'adaptation des forêts au changement climatique ou à la restauration de la biodiversité...

Quels sont les engagements du propriétaire en retour ?

En contrepartie de ce financement le propriétaire doit :

- avoir un document de gestion durable,
- s'engager à gérer sa forêt au moins pendant 20 ans,
- accueillir le financeur au moins une fois sur la période des 20 ans,
- envoyer des photos 2 fois par an pendant les 5 premières années,
- apposer une pancarte avec le nom du financeur si celui-ci en fait la demande.

Quel est le montant de l'aide ?

Les entreprises partenaires de Reforest'Action financent à hauteur de **1,20 € HT par plant** sur des sites compris entre 1 et 10 hectares. Sur des surfaces plus importantes le financement est de **0,50 € HT par plant** par hectare.

Nous recherchons actuellement de façon urgente deux projets d'environ 20 000 plants chacun, financés à hauteur de 0,5 € HT/plant.

Comment se porter candidat ?

Par un simple mail de candidature à Nicolas du BOULLAY nicolas.duboullay@foretpriveefrancaise.com qui se charge de tout centraliser pour Fransylva et assure le lien avec Reforest'Action. Vous trouverez ci-joint le cahier des charges de notre partenariat avec Reforest'Action.

Si cela vous paraît opportun, vous pouvez nommer un **réfèrent** au sein de votre Conseil d'Administration pour être notre interlocuteur sur ce projet.

Pourquoi ce partenariat ?

Nous avons fait le choix de **faire du renouvellement forestier une priorité** et un enjeu de société, pour alerter nos concitoyens et les pouvoirs publics sur la nécessité de soutenir le reboisement en France. Certes les forestiers souhaitent pouvoir vivre de leurs productions et gérer durablement par eux-mêmes leurs forêts. Vous le savez, cette liberté et la reconnaissance du travail des forestiers privés est au cœur de notre stratégie et notre engagement.

Mais il nous appartient aussi d'**apporter des solutions concrètes** à celles et ceux de vos adhérents dont les forêts sont dégradées par un évènement climatique ou sanitaire, ou dont les maigres revenus ne permettent pas de procéder à un reboisement et qui ne sont pas opposés à un financement volontaire bien encadré.

La démarche de Reforest'Action est soutenue par l'ADEME notamment car elle a le mérite de mettre en avant la nécessité du renouvellement forestier et de permettre à la société civile d'y prendre part. Cela contribue à donner une forte visibilité aux problèmes du manque de moyen pour accompagner le reboisement. Devant la baisse des plantations que nous connaissons depuis 15 ans, c'est une nouvelle impulsion qu'il faut pouvoir engager avec l'appui de tous.

C'est pour ces raisons que **nous sommes actuellement partenaires de Reforestation aux côtés du Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers, du CNPF-IDF, de France Nature Environnement et de la Fédération Nationale du Bois** pour porter un vaste programme de financement volontaire du reboisement des forêts en France sur la saison 2017 – 2018. Nous sommes attentifs à ce que ces actions de boisement soient conduites **en partenariat avec des démarches existantes telles la Fondation FRANSYLVA et les actions entreprises dans vos régions.**

C'est la stratégie que déploie votre Fédération Nationale considérant que c'est ce que nous devons vous apporter en prenant des initiatives et en vous permettant de proposer à vos adhérents des services concrets.

Je pense que vous verrez l'intérêt de **communiquer sur ce dispositif auprès de vos adhérents. Nous pouvons si vous le souhaitez leur transmettre cette circulaire par mailing.** Il vous suffit de nous l'indiquer par retour de mail.

Espérant que ces nouvelles formes de financements innovants sauront retenir toute votre attention pour réaliser de nombreux boisements, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,



Antoine PONTON D'AMÉCOURT